

Intervention de Sarah Trichet-Allaire sur l'enquête publique concernant Rabas Protec

Les élu-es de la liste Ensemble, solidaires et écologistes souhaitent soulever plusieurs points problématiques.

L'entreprise Rabas Protec travaille pour Airbus, une multinationale brassant 70 milliards de chiffre d'affaire. Pourquoi est-ce qu'une entreprise de cette ampleur délègue ses activités à une entreprise familiale ? Nous doutons que cela soit pour favoriser l'emploi local, au vu des annonces de suppression de poste à Airbus.

Soulignons au passage que si Airbus a annoncé des pertes dans ses résultats en 2019, il ne s'agit pas d'une baisse d'activité – la planète en aurait été soulagée – mais parce que l'entreprise a été condamnée à payer une amende pour corruption. Sans cela, l'entreprise aurait été bénéficiaire de plus de 2 milliards d'euros, un chiffre plus de dix fois supérieur au budget de la ville de Saint-Nazaire.

Airbus a donc entièrement les moyens d'investir pour une industrie écologique.

Une industrie qui sous-traite ses activités lui permet, par exemple, de laisser d'autres entreprises prendre des risques judiciaires, comme le fait d'utiliser du chromate de strontium, un produit cancérigène et interdit depuis 2019.

Cela lui permet de ne pas investir pour la protection de ses salarié-es qui doivent manipuler des produits extrêmement dangereux.

Cela lui permet de ne pas s'occuper des risques d'inondation qui menacent Rabas.

Un petit mot sur les risques d'inondation. Il est noté que Rabas ne risque rien, car elle est située à 4m au dessus du niveau de la mer, la mettant hors de danger puisque la tempête Xynthia, qui arrive une fois tous les 100 ans, atteignait 4,07m. Tout va bien, donc.

Mais ce qui manque dans ces documents, c'est la prévision de la montée des océans. Une prévision qui n'était pas prise en compte il y a quelques années, mais dont les conséquences s'accroissent d'année en année.

Les prévisions récentes estiment à 2,4m la montée des eaux d'ici 80 ans.

Nous voyons ici combien l'humanité a joué les démiurges, basculant le climat. Et les conséquences sont très très concrètes : Rabas se retrouvera à 2m au dessus du niveau de la mer, et non 4m, avec donc des risques d'inondation, non pas tous les siècles... Mais tous les 2 ans.

Sur la qualité de l'air, pardonnez-moi d'être un peu longue mais le dossier est au coeur de discussions au sein de ce conseil depuis plusieurs années déjà, sur la qualité de l'air donc, encore une fois, ce sont des mesures par entreprise, en sortie de cheminée, qui sont prises. Or, ce qui touche les riverains, c'est bien le cumul des émissions de produits dans l'air, ce qu'on appelle "l'effet cocktail". Et nous apprenons par la presse que cette étude épidémiologique ne sera pas conduite.

Nous pouvons nous demander donc quel est l'impact des décisions prises par le conseil municipal, et même des avis favorables avec réserve, quand on se rappelle qu'en 2017, le conseil municipal avait donné un avis avec réserve pour Stelia, à condition qu'un produit de substitution soit trouvé au

Chromate de strontium d'ici 2019. Nous sommes en 2020, et la majorité propose un avis favorable pour que RABAS PROTECT puisse continuer à utiliser ce produit interdit.

Pour toutes ces raisons, pour protéger les riveraines et les riverains, pour les écoles et ehpad qui sont situées en proximité, pour protéger la biodiversité de l'Estuaire, nous suggérons que l'entreprise Rabas, à défaut d'être intégrée à Airbus, soit déplacée - ce qui permettrait au passage de respecter notre PLUi qui classe cette zone en UEe2 qui n'autorise pas les ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement).

Nous souhaitons, notre groupe et au nom des nazairiennes et des nazairiens qui ont voté pour notre liste Ensemble, solidaires et écologistes, qu'un avis défavorable soit donné, que le Chrome VI ne puisse plus être utilisé, et je vous assure que les solutions industrielles émergeront très rapidement, et renouvelons la demande d'une étude épidémiologique sans tarder.